



Visé par le Maire et le secrétaire de séance
Affichage en Mairie le 6 mars 2025

CONSEIL MUNICIPAL (2-2025) Séance du 4 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatre mars à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 25/02/2025

Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; les adjoints CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, CHEMINOT Anyta ; Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, GIBERT Dominique, JAMET Jérôme, LAFAYE Jérôme, GUIGNARD Sébastien, /**formant la majorité des membres en exercice.**

Excusé: KURAST Xavier

M.CHARRET Thierry, a été désigné comme secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU

5 délibérations ont été adoptées à **l'unanimité** – n°14 à 18

→ **Approbation du Compte de Gestion, vote du Compte administratif et affectation des résultats 2024**

Les comptes de l'ordonnateur tenus par Monsieur le Maire, sont conformes à ceux du comptable. De l'exercice 2024, il ressort une situation excédentaire pour les deux sections de fonctionnement et d'investissement, d'où un résultat global net de 233 032,13 euros.

Les recettes de fonctionnement proviennent des impôts locaux à hauteur de 51% et des dotations d'Etat pour 36,35 %.

Les résultats mentionnés ci-dessus sont affectés à l'exercice 2025. Les recettes de fonctionnement seront abondées de 104 910,87 euros et celles de la section d'investissement de 92 953,13 euros.

→ **Présentation d'une gestion saine de la commune**

La situation financière étudiée par la trésorerie municipale est rassurante quant à la capacité à investir de la commune. Les 4 ratios d'analyse sont au vert, une capacité d'autofinancement nette positive, des charges structurelles et un ratio d'endettement maîtrisés. Chazemais est très peu endettée avec un encours 2025 de 19 243,24 euros.

→ **Fort de cette situation budgétaire, les élus préparent sereinement le budget 2025**

Après un état des lieux des résultats 2024, dans l'attente des notifications des dotations d'Etat et d'une évaluation de la fiscalité locale, et parallèlement à l'important projet de réhabilitation de la Maison du garde qui devrait être cofinancé à hauteur de 73%, le Conseil Municipal essaie de répertorier les autres dépenses d'investissement à venir, en matière de voirie et d'entretien des bâtiments.

→ **Une vision moderne et respectueuse de notre environnement**

Les élus de Chazemais ont à cœur de choyer leur territoire, de protéger leur bocage naturel et ont la volonté de développer le tourisme dans un monde rural préservé. Au nom de ces valeurs, le Conseil Municipal dans sa majorité (9 voix pour et 1 abstention) délibère contre la demande d'implantation de trois éoliennes prévue à proximité immédiate du lieu-dit « Les Bergeroux » où est situé le centre équestre ECYLA. Le projet est porté par la commune limitrophe d'Audes et la société CHAMPS IXIA. La délibération sera remise dans le cadre de l'enquête publique actuellement menée sur ce sujet.

Par ailleurs, le Maire informe que CHAZEMAIS est concernée par d'autres projets limitrophes portant sur les énergies dites renouvelables :

- Du 13 au 18 avril, une autre enquête publique sera ouverte sur un projet de parc éolien au Bois de l'Epôt à Saint-Vitte et Epineuil-le-Fleuriel
- La commune est sollicitée par SUNFLOW qui a un projet de boucle locale d'électricité renouvelable à Vallon-en-Sully
- VALECO informe poursuivre son projet de centrale agrivoltaïque au lieu-dit Mortaret situé entre Courçais et Chazemais.

→ **Une vie associative dynamique au cœur du lien social du village et bientôt une nouvelle Maison dite « citoyenne, partagée »**

Les 9 associations communales ont toutes été reçues dernièrement et le soutien municipal en leur faveur a été confirmé : versement de subventions de fonctionnement, mise à disposition gracieuse de matériel et des salles communales. Les adhérents des associations mais aussi les groupes de bénévoles constituent aujourd'hui la richesse du lien social qui existe au cœur de notre village. C'est ce pourquoi, une réflexion est menée pour l'ouverture d'une « Maison citoyenne partagée » aux 3-5-7 Route de Vallon-en-Sully. Plus l'activité associative est dense, plus de locaux de stockage notamment, sont nécessaires.

Ce ne sont pas moins d'une soixantaine d'initiatives qui vont être organisées tout au long de l'année en complément des fêtes et cérémonies communales.

Informations diverses :

- Réouverture de la pêche à l'étang communal, route d'Audes - sortie du bourg, le samedi 29 mars, puis le carnassier à partir du samedi 10 mai – fermeture dimanche 23 novembre : les cartes de pêche sont en vente au GRILLON dans la cour de la Mairie.
- Jeudi 3 avril : les décorations printanières de Pâques vont envahir les parterres pour égayer le cadre de vie des villageois.

Chazemais s'anime, Chazemais se cultive

- Dimanche 16 mars : Opération « J'aime la nature propre » / avec l'ACCA faites la chasse aux déchets, rendez-vous dans la cour de la Mairie à 9h45.
- Vendredi 4 avril : l'atelier bénévole de cuisine réveille les papilles à partir de 18h00 à la Maison communale des services.
- Vendredi 11 avril : Carnaval à l'école Hubertine AUCLERT
- Lundi de Pâques 21 avril : Chasse aux œufs, à 11h00 au stade municipal

Prochain Conseil Municipal, le mardi 8 Avril, à 18h15